

Le Lab e-Santé m'explique...

C'est quoi la CNIL ?



La **Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** est une autorité administrative indépendante française.

La **CNIL** est chargée de veiller à ce que **l'informatique soit au service du citoyen** et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques*.

*Elle exerce ses missions conformément à la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004.

La CNIL a 6 missions :

- **Inform**er les personnes sur leurs droits et leurs obligations.
- **Conseiller et réglementer** les traitements les plus sensibles avant leur mise en place.
- **Sanctionner** les responsables de traitements qui ne respectent pas la loi.
- **Protéger** les citoyens dans l'exercice de leurs droits.
- **Contrôler** les fichiers et vérifie le respect de la loi informatique et libertés.
- **Anticiper** les développements technologiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.cnil.fr/linstitution/missions/>